

Vol. 2, No. 1
Juin 2025

ISSN 2960-2858
P-ISSN 3006-4414

LES CAHIERS DU LARSOC

REVUE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
SUR LES SOCIÉTÉS ET LES CIVILISATIONS



Laboratoire d'Analyse et de Recherche
sur les Sociétés et civilisations
(**LARSOC**)

Département d'histoire
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
01 BP V 18 Bouaké 01
revuecahiersdelarsoc@gmail.com



Les Cahiers du LARSOC, *Revue des sciences humaines et sociales sur les sociétés et les civilisations*

ISSN 2960-2858

P-ISSN 3006-4414

revuecahiersdelarsoc@gmail.com

<https://revuecahiersdu.larsoc.net/>

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/610041>

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23917>

SJIF 2025 = 5.168 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2025)



Périodique : semestriel

Vol. 2, No. 1, 2025

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

SANGARÉ Souleymane

Histoire médiévale de l'Afrique occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité de rédaction

Rédacteur en Chef :

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Rédacteur en Chef adjoint :

TRAORÉ Siaka

Histoire moderne et contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction :

YAPI Fulgence Thierry

Histoire de l'Antiquité

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire adjoint de la rédaction :

YÉO Mitanhatcha

Archéologie

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Membres du Secrétariat de la rédaction

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

TRAORÉ Siaka

GNAMIEN Kouamé Moïse

YAPI Fulgence Thierry

YÉO Mitanhatcha

OULAI Fabrice

FADIKA Massandjé

OUATTARA Issouf

Commissaires aux comptes

YAO Élisabeth

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BROU N'Goran Alphonse

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Trésorière de la rédaction

KRÉ Henriette

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Trésorier adjoint de la rédaction

YAO Koffi Léon

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Web Master

KOUAKOU Kouadio Sanguen

Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

ADDO Mahamane Addo

Professeur Titulaire, Université Abdou MOUMOUNI, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ARCHER Maurice

Maître de Conférences, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BAMBA Assouman

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BAMBA Mamadou

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BINATE Issouf

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Bamako, (Mali)

BROU Émile Koffi

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DAKITE Samba

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

ÉKANZA Simon Pierre

Professeur Titulaire, Doyen honoraire

GADO Alpha Boureïma

Professeur Titulaire, Université de Tillabery, Niger

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATÉ Doulaye

Professeur Titulaire, Université de Bamako, Mali

KONE Issiaka

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONIN Séverin

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

LATTE Egue Jean-Michel

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

MORITIÉ Camara

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

SEYNI Moumouni

Directeur de Recherches, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

SORO Donissongui

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

TROH Deho Roger

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ DE LECTURE

ADDO Mahamane Addo

Professeur Titulaire, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BINATE Issouf, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Mali

BROU Émile Koffi

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda Pondalla

Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DÉDÉ Jean-Charles

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITE Moussa

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

IBRAH Maman Moutari

Maître-assistant, Université Djibo Hamani, Tahoua (Niger)

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATE Mahamoudou

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONÉ Yacouba

Maître-assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa (Côte d'Ivoire)

KONIN Sévérin

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU N'Dri Laurent

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)

KALOU épse LODUGNON Hiriey Evelyne Liliane

Maître-assistante, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

NAMOI Célestine

Maître-Assistante, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan, (Côte d'Ivoire)

NOGBOU M'Domou Éric

Maître de Conférences, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

POLITIQUE ÉDITORIALE

Les cahiers du LARSOC est une revue pluridisciplinaire qui publie des contributions originales (en français, en anglais, en espagnol et en allemand) à la recherche sur l'histoire et filières voisines des sciences humaines et des sciences sociales. Sont particulièrement bienvenues les contributions transcendant les limites entre les époques, espaces géographiques et domaines de recherches établis. La voie de distribution principale est la publication en ligne par article.

PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Les contributions, en texte justifié, doivent être envoyées sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, caractère 12, interligne 1,5 et en portrait, pour le corps du texte. Caractère 10 pour les notes de bas de page.

La rédaction refusera, les contributions de moins de 10 pages et celles de plus de 25 pages. Les marges des manuscrits doivent respecter les paramètres suivants : 2,5 cm haut, bas, et 2,5 cm droite, gauche.

La structure des articles se fait selon :

- Article théorique et fondamentale : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words, Introduction (Justification du thème, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Références Bibliographiques.

- Article résultant d'une recherche de terrain : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words. Introduction (Justification du thème, Revue, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Question de recherche), Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

Les articulations de l'article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Pas plus de 3 niveaux. Les tableaux, figures, graphiques, photographies en noir et blanc ou en couleur, seront présentés dans le texte à leur emplacement exact.

CITATION DES AUTEURS

La revue se conforme aux normes éditoriales NORCAMES 2016.

Les références bibliographiques sont intégrées au texte comme suit : mettre entre parenthèses, l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise. Ex : (S.-P. Ekanza, 2016 : 15).

DANS LE TEXTE : Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (taille 11, interligne 1 ou simple) en romain et en retrait de 2 cm à gauche et à droite.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise) ;
- l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur (année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998 : 223) est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile qui, dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991 : 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

« le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères » (S. Diakité, 1985 : 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page en indiquant :

Pour la source orale : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + lieu + date de l'entretien.

Pour un livre : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour un article : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour les sources d'archives : il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes. Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), 1EE28, 1899.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES (PRÉSENTÉES EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)

Dans la bibliographie, ne doivent figurer que les références des documents cités, à interligne 1,5 et justifiées, en respectant le protocole suivant :

Pour les sources orales : NOM Prénoms des informateurs + qualité et profession des informateurs + âges des informateurs ou leurs dates de naissance + date, heure et lieu de l'entretien + principaux thèmes abordés au cours des entretiens.

Par exemple : COULIBALY Gberna, *Dozoba* ou Vieux dozo, garant de L'initiation au *Dozoya* de Dagbakpli, 70 ans, 27 janvier 2016, de 16h20 à 17h, Korhogo, Rôle des Dozo dans la crise en Côte d'Ivoire de 2002 et 2011.

Pour les sources d'archives, mentionner en toutes lettres le lieu de conservation des documents, la série et l'année.

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire, 1EE28, 1899.

Pour les sources éditées : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition. Attention à la différence entre l'éditeur, marqué (éd.), et le nom de la société d'édition.

Ex. 1 : FROISSART Jean, 1846, *Chronique de la traison et mort de Richart Deux roy Dengeleterre*, éd. et trad. Benjamin WILLIAMS, Londres, S & J Bentley.

Ex. 2 : STUBBS William (éd.), 1882, *Chronicles of the Reigns of Edward I and Edward II*, vol. I, Londres, Longman.

Ex. 3 : *Calendar of Letter-Books of the City of London. Letter-Book H*, Reginald R. SHARPE (éd.), 1907, Londres, John Edward Francis.

Une monographie : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : EKANZA Simon-Pierre, 2016, *L'historien dans la cité*, Paris, L'Harmattan.

Ouvrage collectif : NOM Prénoms du ou des auteurs, année de publication (dir), titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : MARCHANDISSE Alain, KUPPER Jean-Louis (dir.), 2003, *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz.

Un article de revue : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), nom de la revue (italique), volume et/ou numéro, première et dernière pages de l'article.

Ex. : SANGARÉ Souleymane, 2007, « Une famille de serviteurs d'États au Soudan occidental aux XV^e et XVI^e siècles : les Naddi », *Revue ivoirienne d'histoire*, N° 11, p. 102-119.

Un article dans un ouvrage collectif : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), dans : prénoms et NOM du ou des directeurs de publication (dir.), titre du volume (italique), lieu d'édition, nom de l'éditeur, première et dernière pages de l'article.

Ex. : GUILLEMAIN Bernard, 2003, « Les entourages des cardinaux à Avignon », dans : Alain MARCHANDISSE, Jean-Louis KUPPER, (dir.), *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz, p. 7-11.

Un mémoire, une thèse, un rapport, document manuscrit, ... : NOM Prénoms de l'auteur, année de soutenance ou de production du document, Titre, type de document, mention de "non publié", Ville de production, Institution d'origine, nombre de pages.

Ex. : ANNAN Elisabeth, 1984, Les mouvements migratoires des populations Akan du Ghana en Côte d'Ivoire, des origines à nos jours, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, non publiée, Abidjan, Université nationale de Côte d'Ivoire, 326 p.

Document internet : de façon générale, la présentation des Ressources Internet se fera selon le modèle de base suivant : Auteur, année de mise en ligne « Titre de la ressource », [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché. Il s'agit de l'auteur ou du titre du site ou du document qui contient la ressource.], Adresse URL (date : jour/mois/année de la consultation par l'utilisateur).

Ex. : WARNER Kathryn, 2010, « The Trial and Execution of Thomas of Lancaster », Edward II, Welcome to the site which examines the events, issues and personalities of Edward II's reign, 1307-1327, <http://edwardthesecond.blogspot.de/2010/10/trial-and-execution-of-thomas-of.html> (17/6/2023).

N.B :

- L'auteur pourra se référer aux NORCAMES 2016 pour des cas plus spécifiques.
- Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À l'effet de ...
- Le non-respect des recommandations ci-dessus entraîne le rejet systématique du manuscrit soumis à évaluation des pairs.
- En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution est l'apanage de son auteur et non celle de *Les cahiers du LARSOC*. Les responsabilités pénales sont donc à l'actif du contributeur. Les articles sont, cependant, la propriété de la revue.

Rédaction en Chef
Dr. KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo
Département d'histoire, Université Alassane Ouattara

SOMMAIRE

Koffi Arcel BOUSSOU : La polygamie à Athènes à l'époque classique : pratique interdite	14-26
Ouollo Adama TOURÉ : La coopération militaire entre États : l'exemple des cités grecques d'Europe et d'Asie entre le III^e et le II^e siècle avant notre ère	27-50
Amin Angéline KOUAMÉ, Bi Tra Olivier TRA, Moussa PARÉ : Le portrait des guerriers turcs d'après Jean de Joinville (1248-1250)	51-66
Médjo DAHOUE, Yao Adjoumani Victor MANZAN: Le paradoxe des relations entre Saladin et Richard Cœur-de-Lion vu par les chroniqueurs arabes	67-82
Adjoua Juliana KOUAKOU : Genèse du féminisme à travers les œuvres artistiques des femmes au Moyen Âge occidentale	83-93
Ta Narcisse Tra BI, Nene Landry Tra BI : Les Luenou, origine, migration et formation : XV^e - XVI^e siècle	94-115
Sonia-Estelle BOUA : L'exil de Soundjata d'après Djibril Tamsir Niane dans <i>soundjata ou l'épopée mandingue</i>	116-128
Yao Jean Marc KOUAKOU : Contribution à l'étude des conquêtes de Tombouctou et de Djenné par Sonni Ali	129-140
Sylla ANZOUMANAN : Diplomatie religieuse d'Askia Mohammed I^{er} : du pèlerinage à la conclusion d'un partenariat politique entre le Songhay et les États du monde arabo-musulman	141-159
Agossou Arthur VIDO, Kouassi Raguin KOUASSI : La circoncision dans l'histoire des peuples du golfe du Bénin (XVI^e-XIX^e siècles)	160-178
Maïmouna BAMBA : Les acteurs dans l'organisation et la commercialisation de l'anacarde dans la région du Denguélé (nord-ouest de la Côte d'Ivoire) de 1990 à 2012	179-190
Tiégbè TOURÉ, Mamadou FOFANA : Les Lekra, un peuple tagbana en pays koro du XVI^e siècle à 2022	191-213
Nahoua Karim SILUÉ : Résurgence des coups d'État en Afrique de l'ouest : recul démocratique ou manifestation d'une souveraineté retrouvée ?	214-225
BABAROU : La mendicité dans les quartiers populaires de la ville de Maroua (1973-2023)	226-244
Solenko GNENDA: La religion dans l'espace politique au Togo : nouvel opium du peuple ?	245-259
Dominique BAKOUAN : Gare ferroviaire et développement urbain de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) : des origines à 1960	260-282
Hamidou ZAMBILOU, Abdoulaye Mohamed DIALLO, Adama KOMINA, Adama DIABATE : Gouvernance locale et rôle des acteurs : cas de la commune rurale de Kalabancoro	283-297

Makoura BAMBA, Gnazebo Hilaire MAZOU, Asseman Médard KOUA : Profils biophysique et sociaux des personnes vivant avec des maladies mentales et l'épilepsie (pvmme) à Brobo (Côte d'Ivoire)	298-314
Michel Assoumou NSI : L'Église universelle du royaume de dieu au Gabon (1997-2019) : territorialité et stratégies d'implantation	315-329
Djibril BALDE : Artefact comme produit d'une identité reconstruite dans <i>Les désorientés</i> (2012) de Amin Maalouf et <i>La ballade du calame</i> (2015) de Atiq Rahimi	330-345
Bi Youan Firmin IRIÉ : Bouaflé et la répression coloniale du 07 janvier 1950	346-358
Pénissonguita SORO: Les prétentions califales dans la conquête marocaine de la boucle du Niger (1591-1630)	359-370
Roseline Gbocho N'DA, Sidi DOUMBIA : Les pratiques magico-religieuses dans la cybercriminalité en Côte d'Ivoire	371-382
Boureima SANA : Éducation et force de l'État : la médiation par la citoyenneté	383-394
Youssef DIARRASSOUBA : Staging the Wounded Self: Cinematic Aesthetics and Corporeal Memory in <i>This Mournable Body</i> by Tsitsi Dangarembga	395-409
Lucien MANOKOU, Fabrice Nfoule MBA : L'Assemblée nationale et la consolidation/déconstruction de l'État postcolonial au Gabon pendant le monopartisme (1968-1990)	410-429
Kan Yannick YEBOUE : Les Baoulé suamenle de Taabo, une société lignagère akan à double filiation et à accentuation patrilineaire	430-438
Kouamé Dominique KOUASSI, Moro Jean Martial AHORO, Atta Kouame Jacob BRINDOUMI, : L'inertie de l'état ivoirien face à la piraterie maritime (1981-2017)	439-462
Wokado Mohamed SAKO : Sassandra dans l'émergence de l'immigration clandestine en Côte d'Ivoire (1947-1980)	463-478
Lassina SIMPORÉ, Ibrahima OUIBGA : La guerre chez les <i>Moose</i> de <i>Waogdgo</i> (<i>Ouagadougou</i>) Burkina Faso	479-498
Bi Drigoné Gilles Martial TOUBOUI : Théorie critique et rationalisation de la société	499-510
Marcel GUIGMA, Mahama OUATTARA : L'idée d'homme nouveau chez Ébénézer Njoh-Mouelle et l'art comme moyen de désaliénation de l'être-africain	511-528
Alassane DIABATE, Dally Luc Olivier ZITIEOUROU : Le comité de développement du quartier mairie II d'Adjamé : entre reconnaissance et contestations (1988-2010)	529-542

Abou DAPPAH : Des communautés économiques régionales à la Zlecaf : la longue quête de l'intégration par l'Afrique	543-561
Yao Lopez DJE : L'économie ivoirienne à l'épreuve des multinationales de 1960 à 2022	562-575
Kanga Gerard Brice ESSE : Les effets politiques et économiques de l'organisation de la coupe d'Afrique des nations (CAN) en Côte d'Ivoire en 1984	576-594
Moriba DEMBÉLÉ : Une intégration ouest-africaine : la Semaine Tripartite entre Kédougou, Mali et Kéniéba de 1980 à 2024	595-619
Yolande THIBAUT-MPOLO, Béatrice Perpétue ONDONGO OKOUA, Eloge Symplice MAHOUNGOU MOUMBOUILLOU, Maurice NGOLOYAKALI : Quel encadrement pédagogique dans la circonscription scolaire de Boundji en république du Congo ?	620-640
Demba SIDIBÉ : Samory : décryptage d'une révolution militaire africaine (1879-1892)	641-669

Le portrait des guerriers turcs d'après Jean de Joinville (1248-1250)

Amoïn Angeline KOUAMÉ

Doctorante en histoire médiévale
Département d'histoire
Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan
k.angeline2@gmail.com

Bi Tra Olivier TRA

Enseignant-chercheur en histoire médiévale
Département d'histoire
Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan
tra.olivier@yahoo.fr

Moussa PARÉ

Enseignant-chercheur en histoire médiévale
Département d'histoire
Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan
pare_mous@yahoo.fr

Résumé

Ce travail propose une analyse du portrait des guerriers turcs tel qu'il se dégage du Livre des saintes paroles et des bons faits de notre saint roi Louis, rédigé par Jean de Joinville à la suite de la septième croisade (1248-1250). La problématique centrale consiste à déterminer comment l'auteur, témoin direct des événements, construit une image de l'ennemi musulman, en particulier des combattants turcs, et dans quelle mesure cette représentation reflète à la fois les stéréotypes médiévaux et une certaine forme d'admiration ou de respect guerrier. Notre source principale est donc le témoignage de Jean de Joinville, un des rares récits oculaires de la croisade de Louis IX. Nous adoptons une méthodologie d'analyse textuelle et discursive, croisant les observations littéraires avec des éléments d'histoire culturelle et militaire. En nous basant aussi sur le constructivisme social, nous examinons les descriptions physiques, les comportements au combat, les valeurs attribuées à ces guerriers ainsi que les stratégies rhétoriques employées par Joinville. Les résultats de cette étude montrent que les guerriers turcs sont à la fois diabolisés et valorisés. Si leur appartenance religieuse les place dans le camp de l'altérité radicale, Joinville leur reconnaît souvent bravoure, discipline, et efficacité militaire. Ce double regard traduit à la fois les codes narratifs du genre croisé et une perception empirique fondée sur l'expérience du terrain. Ainsi, l'image des Turcs chez Joinville oscille entre caricature idéologique et reconnaissance d'un adversaire digne.

Mots clés : Stéréotypes musulmans, portrait de l'ennemi, guerriers turcs, croisade, altérité

Abstract

This work analyzes the portrayal of Turkish warriors in the Livre des saintes paroles et des bons faits de notre saint roi Louis, written by Jean de Joinville following the Seventh Crusade (1248-1250). The central problem is to determine how the author, a direct witness to the events, constructs an image of the Muslim enemy, in particular the Turkish combatants, and to what extent this representation reflects both medieval stereotypes and a certain form of warlike admiration or respect. Our main source is the testimony of Jean de Joinville, one of the few eyewitness accounts of Louis IX's crusade. We adopt a methodology of textual and discursive analysis, crossing literary observations with elements of cultural and military history. Drawing also on social constructivism, we examine the physical descriptions, combat behaviors and values attributed to these warriors, as well as the rhetorical strategies employed by Joinville. The results of this study show that Turkish warriors are both demonized and valorized. While their religious affiliation places them in the camp of radical otherness, Joinville often acknowledges their bravery, discipline and military

efficiency. This dual perspective reflects both the narrative codes of the crusader genre and an empirical perception based on field experience. Thus, Joinville's image of the Turks.

Keywords : Muslim stereotypes, Portrait of the enemy, Turkish warriors, Crusade, Otherness

Introduction

Dans les études que traitent du processus de construction de l'image de l'Islam, la représentation du "Musulman" a bien souvent été analysée que sous le seul angle de la figure du « Sarrasin »¹. Rares sont celles qui se sont intéressées à une étude plus spécifique de l'image des peuples qui ont embrassé l'islam, car sous cette appellation générique de « Sarrasins » se cachent plusieurs peuples, en dehors des Arabes², avec chacun ses spécificités. Parmi eux, on a les Turcs. Mais la figure de ce dernier peuple a littéralement été fondue dans celle du Sarrasin. Pourtant l'ethnonyme "Turc" fait originellement référence au peuple turc³, un peuple à part entier qui, à partir du XIII^e siècle, joue un rôle important dans la vie politique de l'Orient musulman. À travers les Mamelouk⁴, les Turcs sont maîtres de l'Égypte et de la Syrie-Palestine ; et certains textes de ce

¹ Sarrasins, Sarrazins ou Saracènes est l'un des noms donnés durant l'époque médiévale en Europe aux peuples de confession musulmane qui habitaient au-delà de la mer Méditerranée ou au-delà des Pyrénées. Toutefois, Il n'en est pas moins vrai, selon Marina Lushchenko, que le terme "sarrasin" pouvait aussi avoir un sens assez vague et désigner soit un peuple oriental imprécis, soit simplement un bon-chrétien. Ainsi, dans Floovant, chanson de geste du XII^e siècle, le roi franc Clovis est nommé "sarrasin" avant sa conversion au christianisme (Cité par J. V. Tolan, 2003 : 127).

² Ils sont liés directement à l'Islam ; lorsque l'archange Gabriel a transmis au prophète Mohammed la révélation divine : « Il n'y a de dieu qu'Allah et que Mahomet est son prophète », les Arabes se sont vus rattachés à la nouvelle religion qui naît avec. Du coup, l'appellation « Sarrasin » leur est premièrement destinée.

³ Le mot "Turc" était un concept polysémique qui englobait des réalités multiples. Tantôt il signifiait l'ensemble des Orientaux ou des musulmans en général où le "Turc" est un nom générique, donc nécessairement imprécis ; Tantôt il désignait les musulmans de Syrie et d'Égypte, - parmi lesquels on comptait beaucoup d'Arabes et d'autres nations.

⁴ Mamlûk, est un terme arabe, transcrit généralement en français sous la forme « Mamlouk » ou « mamelouk », qui signifie « chose possédée », d'où « esclave » et spécialement militaire », que ce dernier ait ou non profité des possibilités légales d'un affranchissement. La première apparition de tels esclaves militaires en islam remonte à la dynastie des Abbassides quand al- Mu'tasim, alors frère du souverain régnant, commença de recruter une armée de Turcs de condition servile qui constituaient sa garde personnelle et qui furent ensuite installés dans sa fondation souveraine de Samarra. Ces Turcs ne sont appelés « mamlouk » dans les textes, mais parmi tous les militaires esclaves que l'on recrutait en Égypte et en Syrie, les premiers à s'illustrer dans le Proche-Orient sous l'appellation « mamlouk » furent ceux qu'avait recrutés un souverain de la dynastie des Ayyoubides, al-Malik al-Salih. Ils venaient de l'Asie centrale et, pendant la première période du sultanat du Caire, ils fournirent les contingents appelés « bahrites ». Ils régnèrent en Égypte de 1250 à 1517 ainsi qu'en Syrie de 1260 à 1516, en deux séries successives de souverains dits bahrites et bourjites dont le pouvoir connu, pendant près de trois siècles, un remarquable éclat économique et culturel. Cf. J. Sourdel et D. Sourdel, 2007 : 526-529.

siècle, en l'occurrence la chronique de Jean de Joinville⁵, les distinguent bien des autres nations⁶, donnant ainsi des raisons d'approfondir la réflexion sur la question. Comment Jean de Joinville représente-t-il les Turcs ? S'agit-il d'une image stéréotypée, comme celui du sarrasin, ou nuancée ?

Le présent article vise à réexaminer l'image généralisant construite des « Musulmans »⁷ par les auteurs chrétiens des croisades, sur le modèle sarrasin, en étudiant le cas spécifique des Turcs. L'analyse porte sur les stéréotypes et préjugés médiévaux du Turc. Elle examine des aspects plus nuancés de l'image des Turcs tout en mettant en perspective de regard de Joinville avec celui des croisades.

Vu l'angle de réflexion qui participe de la représentation, la méthode d'approche qui nous semble plus appropriée pour aborder Jean de Joinville est le constructivisme social (G. Galvez-Behar, 2009) qui soutient l'idée que nous ne pouvons pas, à travers les sources, reconstituer le passé tel qu'il était, mais tel que les acteurs et observateurs contemporains et tardifs l'ont perçu selon leurs catégories et modèles d'explication du monde. L'approche constructiviste adoptée dans cet article a, donc, commandé de relever des textes les données relatives à la représentation des Turcs chez Jean de Joinville. Pour ce faire, nous avons procédé au dépouillement, de fond en comble, de la chronique de cet auteur selon une démarche bien structurée basée sur l'approche qualitative. Nous avons établi différentes fiches sur lesquelles nous avons relevé les points essentiels concernant ceux qui servent de socle de l'argumentation. Nous avons, de même, élaboré un répertoire de tous les incidents, ainsi que les qualificatifs attribués. Cette façon de faire s'inscrit essentiellement dans le cadre théorique de l'histoire des mentalités.

Cet article s'organise en deux parties. Il vise à montrer, dans un premier temps, une vision stéréotypée et hostile du Turc. Dans un second temps, l'étude tente de présenter un regard plus nuancé avec la reconnaissance de certaines qualités du Turc.

⁵ Jean de Joinville, un chevalier et proche conseiller du roi Louis IX, dans sa chronique. Témoin oculaire de la septième croisade (1248-1254), il présente un tableau des Turcs sous le prisme de son expérience.

⁶ *La Chanson de Roland*, (1990 : vv. 3517-18) : «Faites donc appel aux barons d'Occiant, / Turcs et Enfruns, Arabes et Geants.»

⁷ A l'époque, les partisans de Mahomet n'avaient pas cette dénomination.

1- Une vision stéréotypée et hostile du turc

L'attitude négative des Chrétiens envers les Turcs se fait voir dans trois dénominations, données fréquemment à tous ceux qui n'appartenaient pas à l'Église de Rome : sarrasin, païen, hérétique. En tant que tels, ils sont dépeints comme des ennemis de la foi chrétienne, des barbares, des êtres cruels, lâches et traîtres qui assassinent leur sultan.

1-1- Le Turc, un ennemi de la foi chrétienne

À travers l'image des Sarrasins, le Turc est dépeint comme un ennemi de la foi chrétienne et, partant, l'ennemi de Dieu. Pour avoir retenu prisonnier le roi de France, Louis IX, le roi dit très chrétien dont Jean de Joinville est le compagnon, les Turcs deviennent les ennemis jurés des Francs. Après la libération du roi, les survivants des croisés, qui l'ont suivi en Terre sainte, l'encouragent à la vengeance :

« Sire, vos frères et les hommes de haut rang qui sont ici ont examiné votre situation, et ont vu que vous n'avez pas la possibilité de rester dans ce pays avec honneur pour vous et pour votre royaume, car, de tous les chevaliers qui vinrent en votre compagnie — vous en avez amené à Chypre deux mille huit cents — il n'y en a pas dans cette ville cent de reste. Ils vous conseillent, sire, d'aller en France, et de vous procurer hommes et fonds, pour avoir le moyen de revenir rapidement dans ce pays vous venger des ennemis de Dieu qui vous ont retenu prisonnier. » (Jean de Joinville, 1998 : 209)

Selon M. Sepet (1920 : 246), Joinville rapporte que la réponse de Louis IX a été que « Ce n'est pas, disait-il, pour venger les injures infligées à mon père, à ma mère ou à moi-même, que je quitte la France : c'est plutôt pour venger celles qu'a subies notre seigneur Jésus-Christ ». Les Turcs, associés aux Sarrasins, sont donc vus et dépeints comme des ennemis de la foi chrétienne. Et en suivant Louis IX après l'appel que lance ce dernier pour la septième croisade, Joinville s'inscrit dans une logique de se venger d'un ennemi religieux pour l'affront fait au Christ et les injures qu'il a subies.

Cette idée de vengeance est si enracinée dans la mentalité de la plupart des chrétiens du XIII^e siècle que dans une sorte de vision manichéenne et à travers le prisme du religieux, les Turcs sont considérés par les auteurs chrétiens comme des Païens, des infidèles et des hérétiques. Comme le signifie J. V. Tolan (1985: 128), pour de nombreux Européens occidentaux au cours du Moyen Âge, les Sarrasins étaient des païens, et les païens étaient des Sarrasins : les deux mots devenaient

interchangeables⁸. En gardant à l'esprit que l'Occident médiéval percevait l'Islam comme un culte polythéiste, païen, on comprend les constantes occurrences des termes "païen," "sarrasin" à l'égard des Turcs dans les œuvres historiques. En cela, M. Lushchenko (2011 : 96) pense que « même si en utilisant les mots "turc," "persan," "parthe," les auteurs chrétiens plaçaient l'accent sur l'appartenance ethnique du peuple en question, il faut admettre que les termes "sarrasin" et "païen" contenaient une forte connotation religieuse ».

Cette étiquette de païen qui leur colle à la peau les rend, du coup, infidèles aux yeux de la chrétienté. Par conséquent, ils deviennent des ennemis de l'Église qui doivent être combattus. Cette perception des non-chrétiens est tellement enracinée dans l'esprit des Occidentaux que jusqu'au XIII^e siècle, les chroniqueurs continuent d'associer dans leurs textes les dénominations « païens » et les ethnonymes « Arabes », « Bédouins » et « Turcs ». Saint Louis, le roi de France, même en captivité, haranguait toujours les croisés à combattre les musulmans dans une lettre qu'il a écrite pour expliquer les raisons pour lesquelles il reste prisonnier lors du paiement de la rançon après la défaite de Mansourah : « *courage donc, chevaliers du Christ, armez-vous, montrez que votre vaillance est capable de châtier ces injures et ces affronts des infidèles.* » (M. Septe, 1920 : 74).

1-2- Le Turc : un être barbare et cruel

L'un des traits attribués aux Turcs, commun d'ailleurs à d'autres peuples d'Orient, est la barbarie et la cruauté inhumaine. Dans la perception de Joinville, et conformément à la tradition épique, les Turcs sont barbares et sanguinaires. Cette nature barbare du Turc se révèle le mieux dans sa cruauté odieuse, dans son inhumanité, dans ses actes de vandalisme et dans son comportement sauvage par les faits de guerre. Des épisodes mettant en scène la violence des Turcs sur le champ de bataille sont légion dans le texte de Joinville. Au cours des affrontements, les Turcs ne respectent aucune règle de la guerre. En évoquant le cas d'un certain Gautier, cavalier franc, J. Joinville (1998 : 109) écrit :

(...) quatre Turcs vinrent sur messire Gautier, qui gisait à terre, et en passant devant lui ils lui donnaient de grands coups de leurs armes tandis qu'il gisait à terre. Quand il arriva là, il ne put parler. Plusieurs des chirurgiens et des médecins de l'armée allèrent à lui et, comme il leur semblait qu'il n'y avait pas péril de mort, ils le firent saigner aux deux bras.

⁸ Cette idée trouve sa confirmation, par exemple, dans le *Dictionarius* (1440) latin-français de Firmin le Ver, où le mot "sarrasin" est synonyme de "païen," ou encore dans la fameuse anti-trinité infernale mentionnée dans *La Chanson de Roland* ou *Le Jeu de Saint-Nicolas : Mahomet, Tervagan, Apollon*.

Pire, ils tuent sans état d'âme leurs ennemis. Que ce soit sur le champ de bataille comme dans les campements croisés, les Turcs sont décrits se livrant à des actes de barbarie et de cruauté ahurissants. Un certain Gaucher de Chatillon, comme le décrit Joinville, est victime d'un Turc qui lui inflige une mort atroce et violente :

« [...] il trouva un turc qui était monté sur le cheval de messire Gaucher de Chatillon ; et la croupière du cheval était toute sanglante ; et il lui demanda ce qu'il avait fait de celui à qui était le cheval ; et il lui répondit qu'il lui avait coupé la gorge alors qu'il était à cheval, comme il apparut par la croupière qui était ensanglantée de son sang ». (J. de Joinville, 1998 : 109)

Ils utilisent aussi l'abominable feu grégeois que Jean de Joinville compare à un dragon ; ce qui n'est pas fortuit. En effet, l'exagération des actes de cruauté vise à légitimer la croisade. Reflet sans doute de certaines réalités de guerre, ces crimes forment aussi un motif de propagande. Ils donnent l'image d'une armée musulmane s'ingéniant à souiller tout ce qu'elle touche. Tous ces exemples montrent que la guerre contre les musulmans est non seulement légitime, mais obligatoire. Pour le roi, la croisade est le moyen de récupérer les possessions perdues en Terre sainte, une terre qui appartient à la chrétienté. Ce n'est donc pas une guerre d'agression, mais plutôt une reconquête. De même que les chrétiens d'Espagne recouvrent les terres que les Sarrasins leur ont enlevées, de même les croisés veulent arracher aux Sarrasins la Terre Sainte, le berceau du christianisme, le lieu de la vie terrestre de Jésus et du sépulcre où son corps humain a reposé.

1-3- Le Turc : lâche et traître assassins de leur sultan

La lâcheté est l'un des traits caractéristiques des Turcs mis en avant dans la chronique de Jean de Joinville. L'image de l'archer turc est intimement liée à l'une des pratiques les plus célèbres des Turcs, à savoir, la fuite feinte, qui explique les attitudes dévalorisantes des auteurs occidentaux envers cette nation comme étant un argument en faveur de la prétendue lâcheté des Turcs. Pourquoi lâcheté ? Parce que, dédaignant le combat ouvert, les Turcs cherchent à entraîner les adversaires à leur suite pour les cribler ensuite de flèches, car il est beaucoup plus facile de tirer à l'arc en fuyant qu'en poursuivant. Cette coutume militaire est mentionnée par les chroniqueurs de la Première croisade⁹.

⁹ La fuite est une tactique, une ruse de guerre efficace, d'autant plus que les Turcs, contrastant vivement avec les chevaliers chrétiens, ne risquent pas de se faire attraper en raison de la légèreté de leurs armements et de la rapidité de

La Première croisade a mis les Européens face à l'ennemi dont les stratégies militaires leur étaient parfaitement inconnues et, par cela même, déroutantes. Les guerriers chrétiens, accoutumés à des méthodes de guerre communes aux Français, aux Italiens, aux Allemands, parmi d'autres peuples européens, ne savaient pas à quoi s'attendre de la part des Turcs, d'où de nombreuses défaites. Les textes nous apprennent la grande considération dont jouissaient les Européens, qui s'y connaissaient en façons turques de combattre, d'organiser une attaque, etc. (Guillaume de Tyr, 1844, 1 : 819), et la consternation dans laquelle l'étrangeté de la tactique turque plongeait les chrétiens (Guibert de Nogent, 1879 : 376). Mais au lieu d'être pris comme une qualité, les tactiques de guerre turques étaient considérées par Joinville comme un signe de lâcheté. Il donne un exemple où les croisés

« (...) donnèrent la chasse aux Turcs qui s'enfuyaient devant eux tout au travers de la ville de Mansûra jusqu'aux champs du côté du Caire. Quand ils voulurent retourner en arrière, les Turcs leur lancèrent des poutres et des pièces de bois parmi les rues, qui étaient étroites. Là furent tués le comte d'Artois, le sire de Coucy, que l'on appelait Raoul, et tant d'autres chevaliers qu'ils furent estimés à trois cents » (Jean de Joinville, 1998 : 109)

Habitué à des combats corps à corps, les Latins voient les Turcs se contenter de lancer - de loin - des flèches et de fuir, une fois que le carquois est vide. Interprétés selon le crible des modèles militaires de l'occident féodal, les modes de combat préférés des Turcs réapparaissent régulièrement de texte en texte, indifféremment de l'époque. De ce fait, la spécificité de l'art militaire turc n'a pas manqué, dès les premières rencontres des chrétiens avec les guerriers turcs, de laisser une impression négative aux Latins. Le tir à l'arc, la pratique de la fuite feinte, les attaques éclairs, les embuscades, l'espionnage, autant de stratégies qui, mal interprétées par les Occidentaux en général et Joinville en particulier, expliquent la provenance de nombreux stéréotypes concernant les Turcs.

Dans ce même processus de construction de l'image du Turc, Joinville s'attaque aussi à la moralité de ce dernier. En plus des actes de barbarie, de cruauté et de lâcheté dont ils se rendent coupable, et que nous avons évoqué plus haut, les Turcs incarnent, selon Joinville, la déchéance morale allant jusqu'à assassiner leur sultan, comme en témoigne Jean de Joinville (1998 : 173-174) :

leurs chevaux. Robert le Moine que par les auteurs du XIII^e siècle, la tactique en question n'étant toujours pas passée de mode, puisque Brocquière répète les propos de Robert le Moine, en ajoutant quelques informations supplémentaires.

Les émirs que le sultan avait évincés de son conseil pour placer les siens qu'il avait amenés de terres étrangères se concertèrent entre eux [...] ils allèrent trouver les hommes de la Halca et leur demandèrent de tuer le sultan dès qu'ils auraient mangé avec le sultan, qui les avait invités. Or il arriva ainsi qu'après qu'ils eurent mangé, et tandis que le sultan s'en allait dans sa chambre après avoir pris congé de ses émirs, un des chevaliers de la Halca, qui portait l'épée du sultan, le frappa soudain de sa propre épée à la main, entre les doigts, et lui fendirent la main jusqu'au bras. [...] le sultan s'enfuit au fleuve [...] L'un des chevaliers, qui s'appelait Faracataye, le fendit avec son épée et lui arracha le cœur du ventre.

Les hommes de la *Halca*¹⁰ avaient accès au sultan. Ils étaient une sorte de « gardes rapprochées » du sultan. Raison pour laquelle, les autres émirs les consultèrent en premier pour tuer le sultan. En fait, le sultan Ayyûb¹¹ dont l'état de santé laisse à désirer se fait porter à Mansourah, ville élevée en 1221 par al-Malik al-Kamil¹² son père contre l'invasion des croisés lors de la cinquième croisade. Il y envisage défendre à son tour le chemin de sa capitale. Mais un événement vient bouleverser le déroulement des hostilités, la mort du sultan Ayyûb qui survient le 24 novembre 1249. Ses proches craignant l'effet que l'annonce de son décès pouvait avoir sur la population, d'un commun accord ils décident de dissimuler sa mort. Ainsi sous les ordres de l'émir Fakhr-al-Din et de son épouse, les médecins usent de subterfuge pour détourner l'attention de la population. Ils continuent les visites, à apporter la nourriture dans sa tente et à publier des déclarations en son nom¹³.

Ce stratagème avait pour but d'éviter que l'Égypte ne sombre dans l'anarchie ou que les croisés ne profitent de la désorganisation pour se diriger vers le Caire. Alors la veuve d'Ayyoub, garde secrètement la nouvelle de la mort du sultan, le temps que Tûrân Shâh, le fils d'Ayyoub, ait le temps de revenir d'où il se trouvait. Al-Malik al-Mu'azzam Tûrân Shâh arrive alors au Caire. Ayant passé sa vie en Mésopotamie, il n'est pas connu des Égyptiens. Il avait passé sa jeunesse à

¹⁰ La *Halqa* était une unité de cavalerie composée d'Arabes, d'Égyptiens de souche et parfois de fils de Mamelouks, c'est-à-dire de soldats non-Mamelouks. Les enfants des Mamelouks, qui n'avaient pas connu la vie de nomade ni la servitude, ne pouvaient pas devenir Mamelouks eux-mêmes. Ainsi, beaucoup se tournaient vers les études, la théologie, et d'autres domaines. Ceux qui le souhaitaient pouvaient rejoindre la Halqa, mais cette unité était considérée comme moins prestigieuse. Les officiers de la Halqa ne dépassaient pas en générale le grade d'émir de 10 ou de 40.

¹¹ al-Malik al-Salih Najm al-din Ayyûb est l'un des derniers sultan Ayyubides d'Égypte. Il règne de 1240 à 1249 en Égypte et à Damas de 1245 à 1249. Il est fils d'Al-Kâmil, sultan d'Égypte et de Damas, et d'une concubine nubienne.

¹² al-Malik al-Kamil Ier Nasir al-din, est le père d' al-Malik al-Salih Najm al-din Ayyûb ; il règne en Égypte de 1218-1238.

¹³ Ibn Wasil (1977 : 315) : « Le lendemain vendredi arriva [au Caire] une lettre de l'émir Fakhr-ad-DIN qui avertissait le peuple et l'appelait à la guerre sainte, elle portait une signature royale semblable à celle d'al-Malik as-Sâlih afin de faire croire que la lettre provenait de lui... ».

étudier la jurisprudence, la dialectique et la théologie. Mais dès son arrivée au pouvoir, il accumule les erreurs et les maladresses. En effet il place aux commandes du sultanat ses favoris qui l'avaient accompagné de la Mésopotamie et les comble de fief qu'il avait retiré aux Mamelouks. Or ces derniers avaient placé son père au trône dix ans auparavant et son les artisans de la résistance à Mansourah face aux croisés. Il menace les chefs Mamelouk et réclame à la veuve de son père, qui pourtant lui avait permis d'accéder au trône, les domaines que lui avait donnés son père.

Un groupe de Mamelouk dirigé par l'officier Baybars, décide de passer à l'action. Ainsi en mai 1250, à l'issue d'un banquet organisé par le sultan Tûrân Shâh, les Mamelouk Baharites font irruption dans la tente où se tient le banquet. Le sultan pare l'attaque avec son sabre, mais à plusieurs doigts coupés. Il s'enfuit de la tente et se réfugie dans la tour en bois à laquelle les Mamelouks mettent le feu. Il se jette alors du haut de la tour et court vers le fleuve, espérant se sauver sur une barque amarrée au rivage. Une pluie de flèches l'en empêche, et il plonge dans le Nil, mais ne sachant pas nager, il revient sur la berge où il est massacré sans pitié¹⁴.

Il parvient aux croisés que le sultan a été assassiné par les siens, sous prétexte qu'il devenait puissant. Saint Louis et les siens comprenaient mal, dans leur âme féodale, comment ces derniers avaient pu oser assassiner leur dernier souverain. Joinville voit cela comme un acte ignoble, de la félonie. La félonie est la rupture par le seigneur ou le vassal du lien d'homme à homme résultant de l'hommage. Et en Occident, la plupart des cas de félonie concernaient la rébellion du vassal contre son seigneur, chose difficilement concevable aux temps postcarolingiens lorsque le seigneur assurait au vassal la plus efficace des protections. Mais devenue inévitable à partir du XI^e siècle lorsque se multiplièrent les hommages à des seigneurs différents, inspirés par le seul souci d'acquérir ou de conserver des fiefs¹⁵.

¹⁴ « (...) al- Mu'azzam se mit à écarter les gulam et les proches de son père et s'entoura des gulam qui étaient venus avec lui d'Orient. [...] il destitua, maltraita et menaça les gulam de son père ainsi qu'un certain nombre de ses mamelouks. Plusieurs d'entre eux se réunirent et se mirent d'accord pour tuer al- Mu'azzam. Le lundi 26 muharram de l'année en cours / 30 avril 1250, alors que celui-ci présidait le banquet, les émirs étaient venus comme à l'ordinaire se mettre à son service. Après le repas ils se dispersèrent, et il ne resta personne sur place. Un mamelouk de son père s'approcha, et le frappa de son épée ; mais lui para le coup de la main, et son assaillant prit la fuite. Al-Mu'azzam dit l'avoir reconnu et proféré des menaces contre lui. Le mamelouk prit peur et se réunit avec ceux qui avait comploté cet assassinat ; puis ils pénétrèrent chez le sultan ; épées au poing. Celui-ci se sauva dans la tour de bois qui s'élevait à proximité de sa tente, et en verrouilla la porte. Les mamelouks y mirent le feu et le incendièrent. Il s'échappa alors de la tour et courut vers le Nil, mais ils le rattrapèrent et le frappèrent de leur épée ; il se jeta dans le fleuve, ils l'y poursuivirent et l'achevèrent » Cf. (Al - Makin Ibn al-AMID, 1994, 143).

¹⁵ Au Moyen Âge, le fief était un domaine concédé par le seigneur à son vassal en échange de certains services

La multiplicité des hommages, même après l'introduction de la réserve de fidélité à un seigneur principal et enfin l'hommage lige mettait nécessairement le vassal dans l'obligation de choisir son parti, dès lors que les seigneurs entraient en conflit. Ainsi, pour les moralistes de l'époque féodale, et notamment pour les auteurs des chansons de geste, la félonie est un crime, comparable à la violation du lien entre un père et son fils. Car comme il est bien connu, les idées que la société féodale s'était formées sur la trahison ne sont pas identiques à celles d'aujourd'hui, parce qu'au Moyen Âge l'on voit dans la trahison surtout un crime contre les liens de dépendance et d'obligations mutuelles entre seigneur et vassal qui constituent l'élément central de tout le droit féodal, selon A. Dessau (1960 : 23-26).

2- Un regard plus nuancé : la reconnaissance de certaines qualités

Quand en marge de la vision en masse, propice aux généralisations partisans, le regard de Joinville se porte sur quelques figures particulières qu'il détache, la mesure reprend ses droits et apparaissent alors des nuances diverses qui font du Turc un être « humain » et non plus une figure du Mal. Sortis du moule, le Turc s'humanise et devient presque proche, un semblable. Des qualités se laissent percevoir sans qu'elles soient toujours formulées, mais des rares épithètes qui traduisent le jugement de Joinville, surgissent toujours pour caractériser les individus de manière positive : il est sage, beau et bien vêtu, le bon samaritain, capable de piété, un modèle de chevalier courtois, bref il est tout simplement humain.

2-1- Le Turc : un adversaire admirable et respecté pour sa bravoure

Dans un discours laudatif, Jean de Joinville vante la bravoure des Turcs de par leur nature vaillante. L'évocation de qualités chevaleresques chez certains chefs turcs nuance en cela le regard dégradant de Joinville sur les Turcs. Ils sont aussi capables de porter les valeurs « chevaleresques »¹⁶ à l'image de Saladin qui est un prince modèle pour la plupart des auteurs

¹⁶ La chevalerie, pour maints auteurs, était un idéal chrétien : un code complexe de conduite, avec ses rites (l'adoubement, la consécration des armes par les prêtres, les tournois), ses mythes et son histoire. Un homme qui n'était pas chrétien pouvait-il être un modèle de chevalerie ? La chevalerie pouvait-elle exister en dehors de l'Église Catholique ? Ces questions fascinaient ceux qui écrivaient à propos de Saladin. Pour certains, la chevalerie était un code universel qui pouvait se passer de la garantie ecclésiastique : Saladin (et les héros de l'antiquité païenne) en fournissait la preuve. D'autres essayaient d'annexer en quelque sorte le prince musulman au modèle chrétien (et français) de la chevalerie : certains auteurs affirment que Saladin était le descendant d'une noble française, qu'il se fit adouber par un de ces captifs chrétiens, qu'il voyagea en Europe Incognito et participa à des tournois, qu'il était attiré par le christianisme, qu'il s'était même converti. Cf., J. V. Tolan, 2009 : 75-96.

chrétiens des croisades. Jean de Joinville, en premier, dans une anecdote qui n'est pas sans rappeler Saladin auquel il rend hommage à deux reprises (Jean de Joinville, 1998 : 330-331) et dont le rayonnement mythique enveloppe désormais ces sultans ou émirs à l'un desquels, le chroniqueur accorde la même distinction que celle qui fut attribuée au fameux ayyoubide¹⁷, à un chevalier par un Turc, en l'occurrence Secedin :

« (...) Son nom était Secedin le fils du Scheik, ce qui revient à dire « le vieux, fils du vieux ». Ils tenaient ce nom pour une chose importante dans le pays païen ; car ce sont les gens du monde qui honorent le plus les personnes âgées, puisqu'il se trouve que Dieu les a gardées de reproche infâmant jusqu'en leur vieillesse. Secedin, ce vaillant Turc, se vanta, ainsi que le rapportèrent les espions du roi, qu'il mangerait, le jour de la fête de saint Sébastien, dans les tentes du roi ». (Jean de Joinville, 1998 : 99)

Selon M. Lushchenko (2011 : 110-111), la vaillance guerrière et l'esprit chevaleresque de Saladin ont laissé une si forte empreinte chez les Occidentaux qu'ils ont fini par lui attribuer une lignée européenne (Cl. Brunel : 1923 ; J. le Long d'Ypres : 1370 ; MGH, 25 : 818) car il était inconcevable, à l'époque, qu'un musulman, un barbare pût réunir en lui toutes les qualités qui font les meilleurs chevaliers. Tout comme les Turcs et les Francs étaient dits parents pour la simple raison qu'ils s'égalaient en courage, la vaillance et le comportement chevaleresque de Saladin ont suffi pour transformer ce guerrier kurde en Européen¹⁸.

Au-delà de sa bravoure, Joinville éprouve une certaine admiration pour l'apparence physique du guerrier turc. Lors du débarquement à Damiette, au côté du roi de France et ses compagnons, Joinville est stupéfait et tombe sous le charme des guerriers ennemis qu'ils trouvent resplendissant sur les côtes : « Le roi arriva devant Damiette ; et nous trouvâmes là toutes les forces du sultan sur le bord de la mer ; ces gens étaient très beaux à regarder, car le sultan porte des

¹⁷ Salâh al-Dîn, selon Voltaire, n'avait « jamais persécuté personne pour sa religion : il avait été à la fois conquérant, humain et philosophe. » Traitant ses captifs avec mansuétude, distribuant des aumônes aux pauvres – juifs, chrétiens et musulmans – laissant à tous l'accès à leurs lieux saints, signant et respectant les traités que ses adversaires croisés violaient, il est, pour Voltaire, le modèle du prince éclairé. On pourrait s'attendre à ce qu'ils diabolisent celui qui a battu l'armée croisée à Hattin en juillet 1187 et qui a arraché Jérusalem des mains des Latins en octobre de la même année ; mais ils plutôt ont tendance à le glorifier : Salâh al-Dîn, sultan de l'Égypte et de la Syrie, devient, dans l'imaginaire européen, Saladin, épitomé de la chevalerie, de la générosité, de la tolérance. De nombreux auteurs médiévaux élaborent l'histoire de sa vie et ses aventures à coup d'anecdotes croquantes (et pour la plupart imaginaires)⁵. Leurs récits varient beaucoup, mais l'image de Saladin est à peu près la même : celle d'un guerrier intrépide et courageux, un vainqueur humain et miséricordieux, un prince généreux qui offre des cadeaux somptueux, un homme pieux et tolérant – bref, un modèle de la chevalerie. Cf. (J. V. Tolan, 2009 : 2).

¹⁸ M. Lushchenko (2011 : 96) cite, en plus, une hypothèse très intéressante au sujet de l'origine turque de Saladin : à la Renaissance, Francesco Filelfo soutenait que Saladin n'était pas seulement l'empereur des Turcs, mais le fondateur de la dynastie ottomane. À ce sujet, elle nous renvoie à Meserve 196-7.

armoiries d'or sur lesquelles frappait le soleil, qui les faisait resplendir. » (Jean de Joinville, 1998 : 79). Les Turcs jouaient un rôle militaire crucial dans la défense musulmane, notamment au sein des troupes ayyoubides et mameloukes, dont plusieurs officiers et soldats étaient d'origine turque. L'armée musulmane était constituée de deux principaux corps : la cavalerie et l'infanterie. La primauté, dans l'armée musulmane, était donnée aux cavaliers.

Le terme arabe désignant le cavalier musulman est « faris »¹⁹. La cavalerie mamelouke se divisait en trois principales catégories : les Mamelouks royaux, ou Mamelouks du sultan, les Mamelouks des émirs, et enfin la Halqa. Ces cavaliers exceptionnels étaient réputés pour être des experts en furusiyya²⁰. Les Mamelouks royaux, un corps d'élite, comptaient initialement environ 2000 hommes, dont une quarantaine d'officiers, mais leur nombre atteignait près de 10 000 vers la fin du XIII^e siècle selon M. Berriah (2019 : 184). Presque tous les officiers supérieurs provenaient de ce groupe. Étant l'élite parmi l'élite, les Mamelouks royaux bénéficiaient des meilleurs chevaux et équipements, souvent très décorés. Leur armure reflétait une combinaison d'influences nomades, islamiques et orientales, adaptée à un style de guerre fluide, combinant vitesse, agilité, et puissance de frappe²¹. Elle était souvent plus légère et plus pratique que les armures lourdes européennes, ce qui donnait un net avantage aux Turcs dans les batailles de mouvement comme celle de Mansourah.

¹⁹ A l'origine, le *faris* arabe ne désignait pas simplement celui qui monte à cheval mais c'était un expert en équitation, habile dans le maniement des armes, se distinguant par des qualités morales élevées. Ils sont une caste militaire qui se mua en classe sociale dominante : la noblesse.

²⁰ C'est un art militaire qui était destinée à faire des enfants turcs des soldats d'élite. Elle est née et s'est développée dans la deuxième moitié du IX^e avec pour double ambition de perpétuer les pratiques sociales de l'élite centre asiatique et iranienne à cheval, sur laquelle le calife s'appuyait et de former l'âme et le corps des guerriers professionnels dont il avait besoin. Elle véhiculait également des valeurs telles que : le courage, l'honneur, la discipline et l'efficacité.

²¹ Elle est composée d'un casque de forme conique ou en ogive, souvent surmontée d'un cimier ou d'un plumet. Fabriqué en acier ou fer, parfois orné de gravures ou d'inscriptions coraniques. Ce casque est doté d'un éventail de mailles protégeant la nuque (camaïl). La cote de mailles qui était très répandue parmi les cavaliers turcs est faite de petits anneaux métalliques entrelacés, portée sur une tunique rembourrée. Légère, elle permettait une grande liberté de mouvement tout en offrant une bonne protection contre les flèches et les coups d'épée. Certains guerriers, notamment les plus riches ou les officiers (comme les mamelouks turcs), portaient une armure lamellaire : plaques de métal ou de cuir bouilli cousues ou rivetées sur une base textile. Elle offrait un compromis entre souplesse et protection. Le bouclier (Kalkan) rond ou légèrement ovale, souvent en cuir renforcé, bois ou métal. Sous cet assemblage, les guerriers portaient une gambison ou caftan matelassé. Les Turcs portaient souvent des pantalons amples, des bottes de cuir, et un turban sous le casque. Des armes étaient associées à l'armure : arc composite très puissant, tiré à cheval, sabre courbe (kilij), idéal pour les charges rapides, lance pour les charges lourdes de cavalerie et masse d'arme ou hache légère parfois utilisée.

2-2- Les Turcs, de bons interlocuteurs dans les négociations avec un sens de la justice ou du respect des traités.

Si dans les relations entre Chrétiens et Musulmans les conflits sont persistants, on observe cependant la mise en place d'une politique visant la recherche d'intérêt systématique cela au détriment de la religion. Après l'échec de Louis IX à Damiette lors de la septième croisade et sa capture, Joinville a fort apprécié l'attitude des Turcs dans la conduite de la suite des accords qui avaient été conclus en le roi de France et le sultan Tûrân Shâh. En effet, Louis IX, ayant été fait prisonnier lors de la bataille de Mansourah avec ses troupes, décide d'entamer des pourparlers avec le sultan Tûrân Shah d'Égypte. Le sultan et Louis IX tombent d'accord sur une rançon d'environ 80.000 besant, en vue de sa libération et celle de tous les prisonniers chrétiens contre la reddition de Damiette, comme en témoigne Joinville (1998 : 169). Mais avant que ce traité soit appliqué, Tûrân Chah est assassiné²².

Suite à cette soudaine et tragique disparition du dernier sultan d'Égypte, Shajar al-Dur, la veuve d'Ayyub assure la régence. Elle est soutenue par Aybak, un esclave turc affranchi qui a assumé la fonction de goûteur sous Ayyub, gravi les échelons pour devenir, au moment des faits, commandant de l'armée. Shajar al-Dur lui confie officiellement le pouvoir. Ce changement inattendu à la tête du pouvoir en Égypte provoque une grande inquiétude chez le roi de France et ses compagnons, qui craignent que l'accord conclu avec Tûrân Shah soit annulé par les nouveaux tenants du pouvoir. Mais, à leur grande surprise, les Mamelouks confirment l'accord et les croisés livrent Damiette et paient la moitié de la rançon. À la mi-mai 1250, Louis IX et la plupart de ses nobles se trouvent à Saint-Jean-D'acre. Ce dénouement heureux, dû à la magnanimité des Turcs, influence quelque part le regard de Joinville sur cet ennemi qui ne serait toujours pas ignoble.

2-3- Le Turc, un être à qui on peut s'attacher

Différents portraits du turc « humain », fréquentable, sympathique s'échappent du gros lot des poncifs attribués aux Sarrasins en générale. Il est dépeint d'abord comme un être sage, doté d'intelligence et capable d'anticiper les choses et retourner des situations difficiles en sa faveur. L'usage du possessif à valeur affective ; Joinville emploi à trois reprises « mon sarrasin », ce qui montre qu'un chrétien peut s'attaché à un Sarrasin :

²² Cf. au point 1.3 p. 7-10

« Et après ces événements, il me fit monter sur un palefroi et me conduisit à côté de lui ; et nous passâmes un pont de bateaux et allâmes à Mansâra, où le roi et ses gens étaient prisonniers. Et nous arrivâmes à l'entrée d'une grande tente, où étaient les scribes du sultan ; et à ils firent écrire mon nom. Alors mon Sarrasin me dit : « Sire, je ne vous suivrai plus, car je ne le peux. » (Jean de Joinville, 1998 : 163).

Joinville s'inscrit dans le précepte, « Aimez vos ennemis », qui paraît à beaucoup comme typiquement et exclusivement évangélique et pour beaucoup aussi, qui pensent qu'il paraît impossible à mettre en œuvre : c'est trop demander ! Or l'amour de l'ennemi n'est pas de l'ordre du sentiment, mais de l'intention et de la pratique ; il est une exigence universelle, fondamentalement humaine, condition nécessaire à la paix entre les personnes ou groupes humaines, entre les nations.

À travers des cas particuliers, le turc est aussi perçu comme un ennemi bienveillant, généreux et compatissant envers son adversaire franc. Il s'illustre par le secours qu'il porte à son adversaire, Joinville notamment, à plusieurs reprises. La bonté dont fait preuve ce bon sarrasin, envoyé de Dieu, selon Joinville lui-même, ce manifeste par plusieurs actes : il donne des conseils, porte même Joinville dans ses bras, trouve un stratagème pour le sauver des mains assassines de ses coreligionnaires et obtient, par sa charité communicative, qu'on le guérisse d'un abcès mortel (Jean de Joinville, 1998 :161). Lors de la capture du roi, un Sarrasin vient au secours de Joinville qui est sauvé de la mort par noyade.

Une fois à l'abri, il profite encore de l'hospitalité et de la bienveillance des musulmans qui l'habillent avec une couverture, une ceinture et un chaperon de sorte à en faire un vêtement (Jean de Joinville, 1998 : 159). Ils lui donnent aussi de l'eau à boire, mais l'eau ressort immédiatement du nez, il était incapable de boire. Car il avait un abcès à la gorge. Joinville pris peur du fait qu'en Occident attraper un abcès serait fatale. Voyant sa tristesse, des Sarrasins s'enquière de la situation auprès des autres croisés captifs. Après explication, un des chevaliers musulmans le réconforte et lui donne une boisson en lui disant qu'il sera guéri. Ce qui se produit deux jours plus tard. Ces cas, certes isolés, montrent que même au plus fort des hostilités, l'ennemi turc se montre humain à travers des actes de bienveillances pour sauver la vie de Joinville.

Conclusion

Dans *La Vie de Saint Louis*, Jean de Joinville propose un portrait ambivalent des Turcs, mêlant diabolisation religieuse et reconnaissance des qualités guerrières. Il souligne leur bravoure,

leur discipline et leur habileté tactique au combat, ce qui témoigne d'un certain respect pour leurs compétences militaires. Toutefois, il les présente aussi comme des ennemis de la foi chrétienne, parfois cruels et perfides et lâches, conformément aux stéréotypes médiévaux de l'"infidèle". Cette représentation reflète les préjugés de son temps, mais aussi une perception nuancée issue de son expérience directe de la guerre. Joinville reconnaît même, à l'occasion, des qualités individuelles chez certains chefs turcs, révélant que l'admiration pouvait coexister avec l'hostilité idéologique.

À partir du XIV^e siècle, la représentation des musulmans dans les récits occidentaux tend à évoluer, marquée par un passage progressif d'une diabolisation rigide à des portraits plus nuancés. Si Jean de Joinville, témoin direct de la Septième Croisade, oscille déjà entre hostilité religieuse et reconnaissance des qualités militaires de ses adversaires, les chroniqueurs postérieurs, influencés par les échanges diplomatiques, commerciaux et culturels croissants entre l'Orient et l'Occident, commencent à adopter des points de vue plus variés. Cette évolution s'inscrit dans un contexte de recomposition des rapports entre mondes chrétiens et musulmans, où l'ennemi peut aussi devenir un miroir, voire un modèle en matière de civilisation, de gouvernance ou de chevalerie.

Références bibliographiques

Sources

Al - Makin Ibn al-AMID, 1994, *Chronique des Ayyoubides (602-658/ 1205-6-1259-60)*, traduction française annotée par Anne-Marie EDDE et Françoise MICHEAU dans *Documents relatifs à l'histoire des Croisades*, Paris, Académie des inscriptions et Belles-lettres XVI.

IBN WASIL, 1977, *Mufarrij al kurub fi akb akhbar banni Ayyub*, in Francesco Gabrieli, *Chronique arabe des croisades*, Paris, Sindbad.

JEAN DE JOINVILLE, 1998, *Vie de saint Louis*, texte établi, traduit, présenté et annoté par Jacques de Monfrin, Paris, éd. Classiques-Garnier.

La Chanson de Roland, 1990, ed. and trans. Ian Short, Paris : Livre de poche

La Chronique de Jean le Long d'Ypres, 1370 ; MGH, 25 : 818

La Fille du comte de Pontieu, conte en prose. Ed. Clovis Brunel. Paris, Honoré, Champion, 1923.

SEPET Marius, 1920, *Saint Louis*, 10^e éd., Montréal, *Revue Franciscaine*.

GUIBERT DE NOGENT, 1879, *Gesta Dei per Francos*. RHC, Documents occidentaux. Vol. 4. Paris, Imprimerie nationale, 113-263.

GUILLAUME DE TYR. "Historia." RHC, *Documents occidentaux*. Vol. 1-2. Paris, Imprimerie royale, 1844-1859.

Bibliographie

BERRIAH Mehdi, 2019, *Les Mamelouks et la guerre : stratégie, tactique et idéologie (1250-1375)*, thèse Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, p. 376.

DESSAU Adalbert, 1960, « L'idée de la trahison au Moyen Age et son rôle dans la motivation de quelques chansons de geste », *Cahiers de civilisation médiévale*, 3e année (n°9), pp. 23-26.

GALVEZ-BEHAR Gabriel, 2009, « Le constructivisme de l'historien. Retour sur un texte de Brigitte Gaïti », *le mouvement social*, No. 229, p. 103-113.

HARPIGNY Guy, 1985, « Chapitre VIII. L'Islam aux yeux de la théologie catholique », dans : *Aspects de la foi de l'Islam* [en ligne]. Bruxelles : Presses de l'Université Saint-Louis, p. 199-239.

LUSHCHENKO Marina, 2011, *L'image de l'Asie mineure et des turcs dans les textes narratifs du moyen âge français (XII^e – milieu du XV^e siècle)*, Thèse de doctorat en philosophie, non publiée, Vancouver, Université of British Columbia, 301 p.

SOURDEL Janine, SOURDEL Dominique, 1996, *Dictionnaire historique de L'Islam*, Paris, PUF.

TOLAN John Victor, 2003, *Les Sarrasins, L'islam dans l'imagination européenne au Moyen Age*, Paris, Aubier.

TOLAN John Victor, 2009, « Chapitre V. Miroir de la chevalerie : Saladin dans l'imaginaire européen médiéval », dans : John Victor TOLAN (dir.), *L'Europe latine et le monde arabe au Moyen Âge : Cultures en conflit et en convergence*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 75-96